



MAUSSANE
LES ALPILLES

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

N° Dép : JCC/PR/NG - 63428

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-7 à L2121-11 et L2122-17

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

Mercredi 23 juillet 2025 à 18H00,
Salle du Conseil Municipal, imp. de l'Olivier à 13520 Maussane les Alpilles

Ordre du jour :

- Information des décisions municipales conformément à l'article L.2122-22 du CGCT
- 1. Désignation d'un secrétaire de séance.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRÉ
- 2. Approbation des procès-verbaux des séances des Conseils Municipaux des 24 juin et 10 juillet 2025.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRÉ
- 3. Présentation du rapport du délégataire de la concession de gestion d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant.
Rapporteur : Emilie GERMAIN
- 4. Présentation rapport délégataire concession gestion d'un Accueil Collectif de Mineurs.
Rapporteur : Emilie GERMAIN
- 5. Autorisation de signature marché de travaux impasse de la Source.
Rapporteur : Marc FUSAT
- 6. Autorisation de signature avenant n°1 marché de prestations d'entretien des bâtiments communaux.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRÉ
- 7. Autorisation de signature convention d'accompagnement commune/Agence Nationale de la Cohésion Territoriale (ANCT) programme de logements collectifs place H. GIRAUD.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRÉ
- 8. Remplacement du Maire pour la présidence du conseil municipal.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRÉ
- 9. Décision Modificative budget général.
Rapporteur : Alexandre WAJS
- 10. Désignation d'un conseiller municipal pour représenter la commune opération d'acquisition minibus.
Rapporteur : Marc FUSAT

Informations et questions diverses

Pour le Maire empêché

Marc FUSAT 1^{er} adjoint



PJ : PV conseils municipaux des 24 juin et 10 juillet 2025,

Procuration,

Liste des décisions municipales

Vous pouvez nominativement consulter tous documents concernant ces délibérations en Mairie